

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 2128

présenté par
Mme Ménard

TITRE

Après le mot :

« saine »,

insérer les mots :

« , de proximité »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Choisir une alimentation issue d'une production agricole proche des consommateurs, c'est :

- préférer une traçabilité améliorée ;
- l'occasion pour les consommateurs d'avoir accès à des produits de qualité issus de nos terroirs ;
- choisir une consommation responsable plus respectueuse de l'environnement.